

! SOUS RESERVE DE L'APPROBATION DU CONSEIL ACADEMIQUE !

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PLEIN EN SANTÉ ET PRÉCARITÉ

**ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE, FACULTÉ DE MÉDECINE ET FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE,
DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE LOGOPÉDIE**

Référence : 2025/A064

Date limite du dépôt des candidatures : 30/03/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

Contexte

Cette chaire se concentre sur l'étude approfondie des liens entre les conditions de précarité et l'état de santé des populations, en utilisant principalement des méthodologies quantitatives. Le/la titulaire de la chaire sera responsable de l'enseignement, de la recherche et de la contribution au rayonnement académique de l'institution.

La chaire en santé et précarité associe différentes Facultés de l'ULB (Ecole de santé Publique, Faculté de Médecine, Faculté de Psychologie, des sciences de l'éducation et de logopédie) afin de proposer une approche pluridisciplinaire et transversale des interactions entre santé et précarité. L'objectif est de renforcer l'ancrage de l'Université dans ce domaine d'enseignement et de recherche.

Il s'agit notamment de compléter la formation initiale des étudiants de ces différentes facultés afin qu'ils développent une vision holistique de la santé et perçoivent l'intérêt d'aborder les enjeux de santé liés aux inégalités sociales de santé dans une perspective transdisciplinaire.

Il s'agit également de développer des projets de recherche inter-disciplinaires et inter-facultaires dans le domaine des déterminants sociaux de la santé et de l'impact de la précarité sociale sur l'espérance de vie, l'accès aux soins, l'épidémiologie, le coût des soins de santé, etc., en étroite collaboration avec les professionnels et les organisations de terrain.

Grâce à l'environnement proposé par les trois facultés concernées par cette vacance, le/la candidate pourra développer une recherche de haut niveau. Il/elle bénéficiera d'un cadre de travail stimulant grâce à la reconnaissance de l'ULB au niveau national et international, ainsi que grâce à la proximité, sur un même campus, de l'Ecole de santé publique, des Facultés de Médecine, des Sciences de la Motricité mais aussi dans un proche avenir, de la Faculté de Pharmacie. Au sein de l'Ecole de santé publique, le Centre interdisciplinaire en Approches sociales de la santé (CRISS) s'est fait une priorité de l'étude transdisciplinaire des inégalités sociales de santé et de la collaboration inter facultaire sur ce sujet (cf. le projet Equity Health Lab par exemple). Ce centre constitue à ce titre un ancrage idéal pour développer des recherches en collaboration avec les autres centres de recherche œuvrant dans des disciplines et des thèmes diversifiés en Santé Publique (avec les quatre autres centres de recherche au sein de l'ESP), en Médecine, et en Psychologie, et de manière plus générale avec les facultés du Pôle Santé et de l'ULB.

Pour les activités d'enseignement et de recherche, le/la titulaire bénéficiera de l'appui technique et administratif de l'Ecole de Santé Publique et du Département Recherche de l'ULB.

Un programme de formation et de développement professionnel est offert aux membres du personnel académique nouvellement engagés.

Le campus Erasme est très accessible en termes de mobilité.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Les activités principales liées au poste sont relatives à l'enseignement et, à la recherche. Il est néanmoins attendu que le/la candidat.e participe à diverses responsabilités administratives en lien avec le fonctionnement habituel des facultés (jurys, délibérations, commissions de recrutement, commission facultaire des doctorats...). Enfin, il/elle contribuera à la visibilité et au renforcement du positionnement des facultés dans l'expertise nationale et internationale, en ce qui concerne les axes de recherche décrits ci-dessous.

Enseignement :

Le/la titulaire contribuera aux enseignements des trois facultés concernées par le poste ; il/elle pourra également appuyer le développement de formations « à distance », notamment dans le cadre des formations continues.

Les contenus des enseignements et leur évaluation seront adaptés aux profils et aux effectifs étudiants. L'ULB soutient le développement de pédagogies innovantes, adaptées à ses publics et aux contextes d'enseignement. Les méthodes hybrides, c'est-à-dire à la fois en présentiel et à distance, sont encouragées dans la mesure où elles représentent une plus-value pour l'apprentissage.

Le/la titulaire aura le soutien d'assistant.es ou d'élèves-assistant.es pour les exercices dirigés attachés à ses cours. Il/elle sera amené.e à interagir fréquemment avec les titulaires des unités d'enseignement dont ses cours font partie, ainsi qu'avec le coordinateur de la filière, afin de garantir la cohérence de contenu.

Il/elle sera amené.e à accompagner des étudiants dans la réalisation de leurs mémoires de fin d'étude.

Enfin, il/elle mettra en œuvre l'évaluation des apprentissages selon des modalités qu'il/elle définira en adéquation avec ses enseignements (examen écrit, travaux personnels ou en groupe, évaluation réflexive...). Lors de la première année, la charge maximale d'enseignement sera de 90 heures face aux étudiants et augmentera progressivement pour atteindre 120 heures après trois ans.

Cours susceptibles d'être repris dans la charge au moment du recrutement (cette charge de cours de 90h pourra être progressivement être augmentée jusqu'à un maximum de 120h par an face à l'étudiant, comme indiqué ci-dessus):

a. Ecole de Santé Publique :

- SAPU-L-4026 Environnements et santé - AA "Aspects psychosociaux de l'environnement": Cours magistral 12h (Tronc commun du Master en sciences de la santé publique)
- SAPU-L-4310 Santé des populations et milieux de vie - AA "Modes de vie, environnement et santé des adolescents et des familles» : Cours magistral 12h. (Master en sciences de la santé publique, Filière Politiques, Systèmes et Promotion de la Santé)
- SAPU-L-6531 "Contextual Factors in Public Health": Cours magistral 12h (Specialized Master in Public health methodology

b. Faculté de Médecine:

- SAPU-G1211 Santé publique, Economie de la santé, Reproduction et enjeux sociétaux, Santé et environnement, Formation RCP, Santé et précarité [cours magistral: 7,5h]
 - MEDI-G4141/G5501/G6652 Santé et précarité [cours magistral: 15h dans le cadre du suivi du patient chronique]
 - MEDI-G5502 Gériatrie – Vieillesse et précarité [cours magistral: 7,5h]
 - MEDI-G5550 Unité de pédiatrie – Précarité dans l'enfance [cours magistral: 7,5h]
- c. Faculté des sciences psychologiques et de l'éducation :
- PSYC-E499: « Inégalités des soins en santé » : 24h théorie
- d. Organisation du certificat en santé et précarité (dans le cadre des missions à la collectivité)

S'ajouteront les encadrements de mémoires liés à cette thématique.

Pour prendre connaissance du contenu détaillé de ces enseignements, le/la candidat.e peut se référer au catalogue des cours (<https://esp.ulb.be/fr/les-etudes/masters>). Cette charge d'enseignement est indicative ; elle peut être amenée à évoluer en fonction des compétences du titulaire ou des besoins des programmes. Enfin, le/la candidat.e pourra intervenir dans des programmes de formation continue.

Recherche

Développer de la recherche sur la "santé et précarité" revêt une importance cruciale à l'heure actuelle. Les différentes formes de précarité (socio-économique, socio-culturelle, etc.) sont des déterminants majeurs de la santé, influençant l'accès aux soins, la qualité de vie, et les résultats de santé. Face aux défis croissants, tels que les inégalités sanitaires exacerbées par des crises économiques et sanitaires mondiales, cette chaire permettrait de renforcer la recherche scientifique et la formation académique dans ce domaine. En se focalisant sur des méthodologies quantitatives, elle fournirait des données solides et des analyses rigoureuses pour informer les politiques publiques, améliorer les interventions ciblées, et promouvoir une société plus équitable et en meilleure santé.

Le/la candidate sera rattachée principalement au Centre de recherche en Approches sociales de la santé de l'Ecole de santé publique de l'ULB mais devra développer ou renforcer les recherches en matière de santé et précarité avec les quatre autres centres de recherche au sein de l'ESP, avec les centres de recherche concernés en Médecine et en Psychologie, et de manière plus générale avec les facultés du Pôle Santé et de l'ULB.

Exemples de thématiques (liste non exhaustive) à développer dans le cadre de cette chaire : Inégalités sociales en santé périnatale, Santé et précarité et accès aux soins de santé, protection sociale, Santé précarité et comportements de santé, etc.

Titres requis

Le/la candidat.e sera Docteur.e à thèse, avec une expérience avérée en recherche quantitative appliquée aux problématiques de santé et de précarité.

Compétences requises

Le parcours du/de la candidat.e démontre les compétences suivantes :

- Compétences utiles au dépôt et à l'obtention de projets de recherche multidisciplinaires en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux ;
- Expérience ou compétences dans l'encadrement de chercheurs.
- Publications significatives dans des revues à comité de lecture.
- Excellentes compétences en recherche quantitative appliquée.
- Excellentes compétences pédagogiques et expérience de l'enseignement supérieur.
- Capacité à gérer des projets multidisciplinaires.
- Compétences interpersonnelles et de communication excellentes.
- Engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'enseignement et la recherche.

Sont considérés comme des atouts :

- Une mobilité de plusieurs mois en-dehors de l'institution où a été réalisé le doctorat (durant la période doctorale ou après) ;
- Une expérience de recherche internationale au travers de projets ou de séjours de recherche ;
- Une bonne maîtrise de la langue anglaise, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination.

Intéressé·e ?

Pour préparer son dossier de candidature, le/la candidat.e peut notamment se référer au référentiel de compétences (profil d'enseignement) du Master en sciences de la santé publique disponible sur : <https://esp.ulb.be/>

Des renseignements complémentaires concernant la recherche et l'enseignement peuvent être obtenus auprès du Prof. Magali Pirson (Présidente de l'École de Santé Publique). Concernant les aspects administratifs, des renseignements peuvent être obtenus auprès du Département de l'administration facultaire (courriel : daf-esp@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/1f-dossier-de-candidature-acad-tps-plein-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation ;
- un rapport de 7000 signes environ (soit 4 pages) sur les activités de recherche passées et un projet de recherche (6 pages maximum), en ce compris l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB, et de l'ESP en particulier ;
- une note sur l'internationalisation passée et future de la recherche (collaborations, participation à des réseaux et projets internationaux...) (4 pages maximum) ;

- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement (6 pages maximum) pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat sera amené à contribuer ;
- les noms et adresses email de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de chargé de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé·e·s à porter, à titre honorifique, le qualificatif de professeur·e.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1478/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr- 1734942952302-pdf](e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr-1734942952302-pdf)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.